

RETRAITÉS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

VOS GARANTIES SANTÉ ÉVOLUENT !

Chère adhérente, cher adhérent,

Notre mutuelle protège depuis plus de 80 ans les agents du ministère de la Justice. Cette longévité témoigne de notre engagement et de la qualité de nos services. À vos côtés tout au long de votre vie active, nous souhaitons désormais continuer à vous accompagner avec la même proximité durant votre retraite.

Cette étape de votre vie exige une protection santé spécifique, et qui mieux que la mutuelle qui vous soutient depuis toutes ces années peut vous offrir un accompagnement aussi adapté à vos besoins ? C'est pourquoi nous avons amélioré nos offres afin de vous offrir une couverture encore plus complète.

À la MMJ, nous croyons fermement en une protection sociale juste et équitable. Nous nous engageons à maintenir un équilibre entre votre âge, vos revenus et vos besoins en matière de santé.

Nous restons engagés à vos côtés, en vous offrant un accompagnement complet, que ce soit pour vos garanties dépendance, les services, la prévention ou l'action sociale.

Jean-Yves Anfray
Président de la MMJ



EN 2026, DES GARANTIES QUI S'ADAPTENT À VOUS !

Parce que votre bien-être et votre santé évoluent avec le temps, nous adaptons nos garanties pour mieux répondre à vos besoins : **des prestations renforcées sur les soins essentiels aux seniors et une couverture optimisée, sans superflu.**

De meilleurs remboursements

La MMJ revalorise des prestations :

- ♦ **Contrôles médicaux** : coloscopie, frottis, échographie...
- ♦ **Séances de masseur-kinésithérapeute.**
- ♦ **Petit appareillage** : béquilles, bas de contention, ceintures dorsales...
- ♦ **Prothèses** mammaires et prothèses capillaires.
- ♦ **Hébergement et transport** pour vos cures thermales (forfait supplémentaire).

NOUVEAU !

La MMJ inclut de nouvelles prestations :

- ♦ **Dépistages de cancers** non remboursés par l'Assurance maladie.
- ♦ **Consultations** de pédicure-podologue.
- ♦ **Protections** pour l'incontinence sur prescription médicale.
- ♦ **Mise à disposition d'une plateforme santé** donnant accès à des cycles de webconférences thématiques (pathologies, bien-être, handicap...) et un réseau de plus de 600 professionnels experts.

Concrètement, des exemples qui parlent d'eux-mêmes :

Achat d'une paire de béquille*

Tarif réglementé ou prix pratiqué
50€

EN 2025

Remboursement MMJ :

18,30€

Votre reste à charge :

17,06€

EN 2026

34,16€

1,20€

Pose d'une prothèse dentaire (inlay onlay)*

Tarif réglementé ou prix pratiqué
250€

EN 2025

Remboursement MMJ :

40€

Votre reste à charge :

150€

EN 2026

90€

100€

*pour un adhérent souscrivant aux garanties Multi Santé

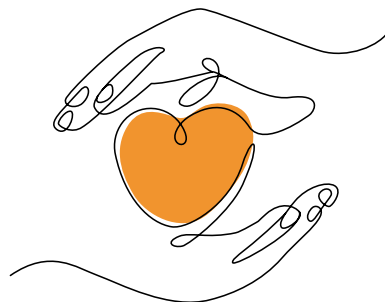
Aucune démarche de votre part, vous profiterez automatiquement de ces nouveautés dès janvier 2026.

La MMJ s'occupe de tout !

Votre fidélité récompensée !

8%

En tant qu'adhérent retraité, vous bénéficierez en 2026 **d'une réduction jusqu'à 8 %** selon la durée de votre engagement. Une façon pour nous de vous accompagner durablement tout en allégeant votre budget santé.



17%

des français âgés de plus de 80 ans sont concernés par la dépendance

1,5 million

de français sont en situation de dépendance

Source : Ministère de la Santé, 2024



Dépendance et perte d'autonomie, pensez-y !

Les **+** de votre contrat*

Une rente dépendance jusqu'à **269,20€** / mois en cas de maintien à domicile ou **538,40€** / mois en cas d'hospitalisation.

Assistance aux aidants et aux aidés :

des prestations pour favoriser le maintien à domicile de l'aidé et accompagner l'aidant dans son rôle au quotidien ou en cas de besoin de répit .

La prise en charge du dispositif d'accompagnement à domicile Filattentive qui

permet aux aidants d'intervenir en cas de chute grâce à l'installation d'objets connectés : **480€** pour l'installation et l'abonnement annuel à une montre connectée ou une tablette avec bracelet.

*pour les modules « Décès, perte d'autonomie » niveaux B3 et B4

Vous avez des enfants à charge ou moins de 65 ans ?

Votre contrat prévoyance inclut aussi :

- ♦ **Un capital décès** de 140% du TIB annuel ou salaire de base
- ♦ **Un capital éducation** de 12 423€ par enfant

Avec votre contrat prévoyance MMI, assurez votre avenir !

ET TOUJOURS INCLUS DANS VOTRE CONTRAT :



Des services au quotidien

- ◆ **Accès au réseau de soins Carte Blanche** avec des remises jusqu'à 40% en optique, 15% en dentaire et 20% en audio.
- ◆ **Téléconsultations** 7j/7, 24h/24.
- ◆ **Assistance** en cas d'hospitalisation.
- ◆ **Des avantages chez nos partenaires** (Miléades, Optic 2000, SantéVet...).

De l'accompagnement social



- ◆ **Prêts solidaires** (jeune retraité, handicap et dépendance...).
- ◆ **Aides exceptionnelles** (en cas de catastrophe naturelle, accident de la vie...) avec des allocations jusqu'à 2 000 euros.
- ◆ **Aide à domicile** pour les personnes âgées de plus de 65 ans, aide aux personnes en situation de dépendance ayant déposé une demande d'APA (GIR 4 à 1) et allocation exceptionnelle pour la participation aux frais d'acquisition de petit matériel.

De la prévention pour les seniors

- ◆ **Une plateforme santé** donnant accès à des cycles de webconférences thématiques.
- ◆ **Ateliers bien-être** (chant, retraite et numérique...).
- ◆ **Allocation de 350€** pour participer aux stages de notre partenaire Esprit retraite.
- ◆ **Conseils diététiques** : des consultations téléphoniques gratuites avec des professionnels.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Nos conseillers restent disponibles par téléphone au **01 44 76 68 68**

Demander à être rappelé :

